

Un(e) chargé(e) de projets en prévention des déchets pour le Département Cadre de Vie, service développement durable



Les missions du service

- Gestion des dossiers pollutions ;
- Agenda 21 Local ;
- Gestion et prévention des déchets ;
- Propreté publique ;
- Animaux et bien être animal ;
- Sensibilisation à l'environnement ;
- Biodiversité et espace vert ;
- Diminuer l'empreinte écologique du personnel communal et des bâtiments communaux et du CPAS .

Vos activités

Mise en œuvre du projet Zéro Déchet établi dans le cadre du Plan Communal de Prévention des Déchets de la Ville de La Louvière :

- Agent de support à l'éco-conseillère ;
- Réalisation de fiches d'animations (procédure, matériel, etc) sur les différents thèmes de la prévention des déchets ;
- Animation dans les écoles sur diverses thématiques : déchets, éco-consommation, prévention des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, compostage, etc ;
- Animations au cours des plaines, au sein des maisons de quartier et de l'administration en fonction des demandes ;
- Présence aux différents événements et sur les marchés pour la sensibilisation et l'information sur le thème des déchets ;
- Intermédiaire entre la Ville, les quartiers et les différents partenaires pour informer sur, accompagner et mettre en place des projets participatifs éco-responsables et de prévention des déchets ;
- Agent assurant un rôle d'interface entre les citoyens et les acteurs locaux pour répercuter, d'une part, les besoins des uns et, d'autre part, les offres proposées par les autres en matière de prévention des déchets ;
- Coordination des guides composteurs ;
- Accompagnement dans la mise en place de composts et jardins communautaires ;
- Sensibilisation du personnel communal à la prévention des déchets ;
- Accompagnement dans la labellisation des commerces et Horéca « zéro déchet »;
- Mise en œuvre du projet « Guides/Maîtres Zéro Déchet ».

Votre profil

Bachelier en information et communication, en agronomie, en sciences humaines et sociales, en sciences politiques, en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable, en sciences de l'éducation , instituteur(trice) primaire, agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou expérience équivalente.

Atouts :- avoir suivi une formation en environnement : eco-conseiller, conseiller en environnement, animateur en environnement, etc. et posséder une expérience dans un domaine équivalent.

Compétences

- Connaissances dans la thématique des déchets et du zéro déchet. ;
- Création d'outils de communication et d'animation adaptés aux différents publics ;
- Expression aisée en public et par écrit ;
- Recherche, synthétisation des informations et restitution à un public ;
- Animation et gestion de groupes ;
- Prise en charge des aspects logistiques d'une animation ;
- Connaissances en informatique et bureautique ;
- Attrait pour les domaines de l'environnement et de la citoyenneté ;

- Pédagogie et créativité ;
- Faire preuve de disponibilité (travail en soirée ou durant le week-end) et d'un esprit d'équipe ;
- Travailler de manière proactive, autonome et avoir l'esprit d'initiative ;
- Rigueur et organisation ;
- Capacité d'adaptation aux différents publics ;
- Vous êtes titulaire du permis B.

Nous vous offrons Un contrat à durée indéterminée à temps plein:

- ✓ Un travail varié au sein d'une équipe;
- ✓ Une rémunération minimum mensuelle brute de 2.323,35 € (échelle RGB D6) ;
- ✓ Des chèques-repas.

Intéressé(e): Faites-nous parvenir, avant le **05/10/2020**, **votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, une copie de votre diplôme et de votre permis de conduire de catégorie B** par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : Candidature animateur(trice) en prévention des déchets.

Conditions générales de recrutement

Pour le titulaire d'un diplôme délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

L'examen de recrutement comportera :

Une épreuve écrite (/120) de mise en situation professionnelle comportant au moins :

Une synthèse et un commentaire critique d'un texte portant sur un sujet d'ordre général, communal ou d'actualité (orthographe cotée – prise de note autorisée) et/ou l'analyse d'un cas en rapport avec la fonction à exercer (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions relatives au Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et/ou à la loi organique du CPAS /120

Un entretien oral (/80) visant à évaluer les aptitudes et compétences professionnelles du candidat

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale.

Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Le candidat en possession d'un diplôme supérieur à celui requis dans le présent appel ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de ce diplôme pour une éventuelle revalorisation d'échelle en cas de désignation.

RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ».

Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.